

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
Séance du 13 mars 2018	
Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Présents : 33 Absents : 2 Pouvoirs : 2 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 42/2018	L'an deux mille dix-huit, le treize Mars à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes, Chêne-en-Semine, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 07 Mars 2018 Présents : Mesdames Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD Pouvoirs : Mesdames Carine LAVAL donne son pouvoir à Bernard THIBOUD, Corinne GUISEPPIN donne son pouvoir à Michel BOTTERI. Absents : Messieurs Jean-Marc LAGRIFFOUL, Pascal COULLOUX. Michel BOTTERI est désigné secrétaire de séance

OBJET : SOCIAL – Commission « multi-accueil » des crèches de Seyssel Ain et Haute-Savoie.

Vu la délibération n°CC 07/2018 en date du 18 janvier 2018 portant sur la convention avec Alpha 3A.

Vu la convention de mise à disposition des locaux et de fonctionnement du multi-accueil « les Marmottes » de Seyssel Ain et la multi-accueil « les Marmottons » de Seyssel Haute-Savoie.

Considérant que l'article 14 de la convention prévoit une commission « multi-accueil » en charge de l'examen des comptes de gestion, la détermination de la participation des familles, la part à la charge de la Communauté de Communes Usse et Rhône et de suivre l'administration d'Alpha 3A,

Considérant que la commission « multi-accueil » est composée du Président de la Communauté de Communes Usse et Rhône, de son Vice-président délégué aux affaires sociales, de deux Conseillers communautaires, du représentant d'Alpha 3A et du Conseiller technique de la CAF.

Le Président propose, outre lui-même et son Vice-président aux affaires sociales, que les conseillers communautaires suivants soient nommés : Estelita LACHENAL (Corbonod) et Carole BRETON (Frangy).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

DÉSIGNE pour représenter la Communauté de Communes Usse et Rhône à la commission « multi-accueil » de la crèche de Seyssel Ain et de Haute-Savoie les personnes suivantes :

- Paul RANNARD, Président
- André-Gilles CHATAGNAT, Vice-président délégué aux Affaires sociales,

- Estelita LACHENAL, Conseillère communautaire,
- Carole BRETON, Conseillère communautaire.

Envoyé en préfecture le 16/03/2018

Reçu en préfecture le 16/03/2018

Affiché le

SLO

ID : 074-200070852-20180313-CC_42_2018-DE

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD**



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.